

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**Arrêté du 29 octobre 2010 portant dissolution
de la brigade territoriale de Lauzès (Lot)**

NOR : IOCJ1026379A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,
Vu le code de la défense, partie réglementaire, III ;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;
Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu l'arrêté du 4 octobre 2010 portant dissolution de la brigade territoriale de Lauzès (Lot),

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté portant dissolution de la brigade territoriale de Lauzès (Lot) à compter du 1^{er} janvier 2011 est annulé.

Article 2

La brigade territoriale de Lauzès (Lot) est dissoute à compter du 1^{er} août 2011. Corrélativement, la circonscription de la brigade territoriale de Saint-Géry (Lot) est modifiée dans les conditions précisées en annexe.

Article 3

L'officier, les gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Saint-Géry exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 4

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 octobre 2010.

Pour le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer
et des collectivités territoriales et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,
P. MARVILLET

ANNEXE

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Lauzès	Blars Cabrerets Cras Lauzès Lentillac-du-Causse Nadillac Omiac Sabadel-Lauzès Saint-Cemin Saint-Martin-de-Vers Sauliac-sur-Célé Sénaillac-Lauzès	(dissolution)
Saint-Géry	Berganty Bouziès Cours Crégols Esclauzels Saint-Cirq-Lapopie Saint-Géry Tour-de-Faure Vers	Berganty Blars Bouziès Cabrerets Cours Cras Crégols Esclauzels Lauzès Lentillac-du-Causse Nadillac Omiac Sabadel-Lauzès Saint-Cemin Saint-Cirq-Lapopie Saint-Géry Saint-Martin-de-Vers Sauliac-sur-Célé Sénaillac-Lauzès Tour-de-Faure Vers